

Chers parents,

Avec le déménagement de la bibliothèque de l'école dans des nouveaux locaux, le système de prêt a changé.

Les livres, ainsi que les prêts, sont désormais enregistrés numériquement.

La date de retour est tamponnée dans le livre prêté.

Passé ce délai, votre enfant recevra un rappel.

Le premier rappel est gratuit, le deuxième s'élève à 50 centimes, le troisième encore à 50 centimes.

Ces frais permettent aux enfants d'apprendre à assumer la responsabilité des livres empruntés.

Si le livre n'est pas rapporté, il est considéré comme perdu et nous devons vous facturer le montant de l'achat.

Nous devons également facturer les livres défectueux.

Le retour des livres peut se faire pendant les heures de classe ou pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque (le mardi et le jeudi).

En outre, les livres peuvent être déposés à tout moment dans la boîte de retour.

Nous vous remercions d'en prendre connaissance et restons à votre disposition pour toutes questions !

Meilleures salutations,
Les bibliothécaires
Annemarie Schneider et Caroline Krebs